

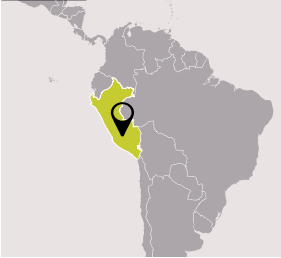
COOPÉRATIVE CAC EL QUINACHO

FLO ID 2661



Cacao

PÉROU



Créée en 1970 dans le but de défendre des prix équitables pour le cacao, le café et d'autres produits agricoles, la Cooperativa Agraria Cafetalera El Quinacho, également connue sous le nom de CAC El Quinacho, est une coopérative péruvienne de cacao.

Contexte national

À partir des années 1980, le Pérou traverse une période d'instabilité politique marquée par l'émergence de groupes terroristes sévissant dans les zones rurales du pays, notamment dans la région montagneuse d'Ayacucho, d'où sont originaires plusieurs producteur-rice-s d'El Quinacho. Dans cette région pauvre, la culture de la feuille de coca est majoritaire car plus rentable, mais elle alimente les réseaux de narcotrafiquants responsables de la violence qui y règne. Depuis 1992, avec le soutien des Nations Unies, l'exportation de cacao et de café s'est développée, devenant la principale alternative de production. Aujourd'hui, El Quinacho coopère étroitement avec la Commission nationale pour le développement et la vie sans drogue (DEVIDA), qui apporte notamment un soutien matériel à la coopérative. En 2020, elle a par exemple financé une partie de la construction d'une usine de transformation du cacao. Elle a également investi dans des formations pour que les membres de la coopérative puissent évaluer la qualité de leur

cacao avant sa commercialisation. Ainsi, la coopérative produit désormais du chocolat sous sa propre marque, El Quinacho.

En 2019, face à l'augmentation de la culture de la coca, cinq coopératives de cacao et de café, dont El Quinacho, ont décidé de se rassembler pour former la Central de Cooperativas de Productores Organizados de Cacao & Café del VRAEM. Leur objectif est de lutter contre l'expansion de la culture de la coca, qui menace les productions biologiques de café et de cacao en raison de l'utilisation de glyphosate, d'herbicides, de pesticides et de fongicides sur les plantations de coca.

Processus de production

La récolte, le traitement et le séchage du café et du cacao sont réalisés par chaque membre de la coopérative. C'est pourquoi la prime Fairtrade joue un rôle crucial, car elle permet aux producteur-rice-s d'investir dans du matériel de séchage adéquat. Une fois que les récoltes ont atteint le taux d'humidité requis, elles sont analysées dans le laboratoire de contrôle, puis transportées à l'entrepôt de la coopérative.



Engagement environnemental

Un tiers des producteur-rice-s cultive selon les principes de l'agriculture biologique. La coopérative ambitionne d'étendre progressivement cette pratique à l'ensemble de sa production.

PROJETS FINANCÉS GRÂCE À LA PRIME DE DÉVELOPPEMENT

Production

La prime de développement Fairtrade a permis d'atteindre une production de haute qualité, davantage orientée vers le biologique. Entre 2020 et 2024, la prime a été investie dans l'amélioration des infrastructures et l'augmentation de la productivité de la coopérative, notamment par l'achat de matériel plus technologique, la rénovation des locaux, et la fourniture d'équipements de travail adaptés. Des ateliers d'échange de bonnes pratiques ainsi que des formations ont été organisés pour permettre aux producteur-rice-s d'apprendre à utiliser les nouveaux dispositifs de récolte et de traitement des denrées. Grâce à ces améliorations de la productivité et de la qualité de leurs récoltes, ils peuvent augmenter leurs ventes.

Des investissements ont également été réalisés pour améliorer le laboratoire de contrôle de la qualité et construire de nouveaux entrepôts dans le centre de collecte.

Dans le but de convertir l'ensemble des terres de ses membres en cultures biologiques, la coopérative a aussi utilisé la prime de développement pour acheter des engrais organiques, dont bénéficient plus d'un tiers des producteur-rice-s. L'objectif est double : augmenter les rendements tout en respectant l'environnement.

Investissement social

Sensible à la question de la place des femmes dans la coopérative, le CODEMU (Conseil des femmes) a déployé des campagnes de sensibilisation pour renforcer le rôle des femmes dans l'administration et les processus décisionnels du conseil d'administration.

Enfin, la prime contribue également à l'amélioration des conditions sanitaires de ses membres. Pour ceux devant subir une intervention chirurgicale ou âgés de plus de 65 ans, ces derniers peuvent bénéficier d'une couverture intégrale de leurs frais de médicaments. En cas de décès, la coopérative verse une somme d'argent à la famille du défunt. Un fonds d'assistance a également été mis en place en cas de catastrophe naturelle ou d'incendie, permettant aux membres de surmonter les difficultés financières et de couvrir tous les frais engendrés.



Certifiée depuis
2002



247
producteur-rice-s



882
tonnes de fèves
de cacao Fairtrade
produites (2021)



70 %
de la production
Fairtrade est
biologique

Autre filière Fairtrade :
173 tonnes de café (2021)